

Prévention des risques

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de la prévention des risques

Arrêté du 22 juillet 2013 portant modification de l'arrêté du 28 octobre 2009 modifié portant nomination des membres de la Commission centrale des appareils à pression

NOR : DEVP1318972A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté du ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en date du 22 juillet 2013, l'article 1^{er} de l'arrêté du 28 octobre 2009 modifié portant nomination des membres de la Commission centrale des appareils à pression est ainsi modifié :

I. – Il est mis fin aux mandats de MM. MOREAU (Serge), PERRET (Jean-Louis) et RICHEZ (Martin) et de Mme KOPLEWICZ (Danielle).

II. – Sont nommés membres de la Commission centrale des appareils à pression, au titre des représentants des fabricants, exploitants et organismes techniques ou professionnels intéressés, à compter du 1^{er} septembre 2013 :

M. BALAHY (Laurent), en remplacement de M. MOREAU (Serge).

M. CLOISEAU (Dominique), en remplacement de M. BALAHY (Laurent).

M. GUIGAZ (Pierre), en remplacement de M. RICHEZ (Martin).

Mme ZERROUKI (Lidia), en remplacement de Mme KOPLEWICZ (Danielle).

III. – Est nommé membre de la Commission centrale des appareils à pression, au titre des représentants du ministère chargé de la sécurité industrielle, à compter du 1^{er} novembre 2013 :

M. FAY (Pierre), en remplacement de M. PERRET (Jean-Louis).